

2023/06

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibé- ration	Qui ont pris part au vote
13	13	9	9

Séance du 17 mars

L'an deux mil vingt-trois, le 17 mars

Convocation
10/03/2023
Date d'affichage
10/03/2023

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCECAO – W. COLAS – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME

Absent excusé : P. BARDEL

Absent : C. BLARDAT-KATOUI – P. LAMY-BOYET – A. DEGUY

Secrétaire : S. GREMY

TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE DE BUSSY EN OTHE

Mme le Maire rappelle que les tarifs des concessions n'ont pas été augmentés depuis de nombreuses années et qu'aujourd'hui il est nécessaire de les revoir,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

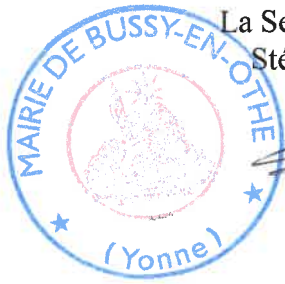
DECIDE d'appliquer les tarifs et les durées des concessions ci-dessous à compter de ce jour :

- **Droit de gravure** sur la plaque du jardin du souvenir : 55 €
- **Concessions** :
 - . 30 ans : 400 €
 - . 50 ans : 700 €
- **Cave-urnes** :
 - . 30 ans : 250 €
 - . 50 ans : 400 €

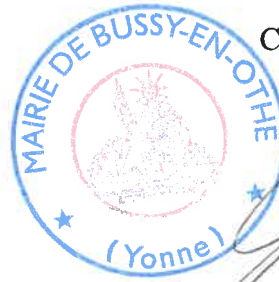
Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus et de
membres présents.

Envoyé en préfecture le 22/03/2023
Reçu en préfecture le 22/03/2023
Publié le 22/03/2023
ID : 089-218900595-20230317-2023_06-DE

S'LO



La Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER